

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 13 avril 1988

La séance est ouverte à 14 heures.

---

Prières

---

### DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

#### QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION AU  
CAP-BRETON—L'OFFRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AUX  
TRAVAILLEURS

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, j'attire encore une fois l'attention de la Chambre sur la situation critique des travailleurs représentés par le *Cape Breton Building and Construction Trades Council*. Le ministre du Travail (M. Cadieux) sait que j'ai soulevé cette question le 2 novembre 1987 pour lui demander de mettre en oeuvre un programme d'adaptation à l'intention des travailleurs âgés.

J'ai appris, au cours des dernières 24 heures, qu'on s'attend à ce que le ministre offre aux travailleurs quelque 1 020 dollars par mois en sus de tout autre revenu qu'ils pourraient toucher. Bien que le gouvernement n'ait pas pris d'engagement formel à cet égard, le ministre fédéral du Travail a, semble-t-il, promis à un ministre provincial de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Edmund Morris, que l'offre demeurera valable.

J'exhorte le ministre du Travail à confirmer à la Chambre que l'offre faite aux travailleurs du *Cape Breton Building and Construction Trades Council* demeurera valable. Il apaiserait ainsi de nombreuses préoccupations des travailleurs de la construction du Cap-Breton qui se retrouvent en chômage. J'espère que le ministre du Travail répondra favorablement à ma demande.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES RELIGIEUSES

LA RELIGION SIKH—L'ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

**M. W. Paul McCrossan (York—Scarborough):** Monsieur le Président, le 13 avril 1699, le dixième et dernier gourou, Govind Singh, établissait le code de conduite des Khalsa, dans la religion sikh. Le nouveau culte reconnaissait l'égalité des êtres humains, sans distinction de caste, de croyance ou de

sexe. Tout sikh est nettement tenu de secourir en particulier les pauvres et les opprimés. Le gourou Govind Singh établissait par la même occasion le code vestimentaire qui rappelle quotidiennement aux sikhs leurs obligations religieuses.

Les quelque 200 000 sikhs vivant au Canada ont grandement contribué à la vie canadienne. Aujourd'hui, des députés de tous les partis politiques vont rencontrer des Canadiens adeptes de cette religion. Je suis notamment heureux de signaler, monsieur le Président, que vous représenterez le Parlement à titre d'orateur invité à la réception d'aujourd'hui.

Au nom de tous les députés, je me permets de saluer la communauté sikh du Canada en cet anniversaire de la fondation officielle de leur religion.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES RELIGIEUSES

LA RELIGION SIKH—L'ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, aujourd'hui même les sikhs du monde entier commémorent l'anniversaire de leur confession religieuse, le Baisakh. Au nom de mes collègues du caucus néo-démocrate, je voudrais souligner cet important événement.

● (1405)

C'est en ce jour-ci en l'année 1699 que le dixième prophète des sikhs, le gourou Gobind Singh, a exigé d'un grand rassemblement de sikhs qu'ils renouvellent leur profession de foi. Son appel a incité les cinq bien-aimés à se sacrifier symboliquement. Il a également entraîné l'institution du baptême sikh et proposé l'engagement aux cinq K de cette religion.

Dans les 289 années subséquentes, les adeptes de la religion sikh ont constitué des communautés distinctes dans de nombreux pays du monde. Le Canada est honoré d'abriter un quart de millions de sikhs.

En cet anniversaire du Basakh, je me joins aux Canadiens de religion sikh pour commémorer cette nouvelle consécration annuelle à leur foi. Que cette année soit celle de la compréhension, telle que celle manifestée par la population de Woods Harbour en Nouvelle-Écosse qui a accueilli des réfugiés sikhs au Canada.

Que cet anniversaire du Basakhi nous amène à raffermir notre respect envers nos concitoyens et les droits de leurs collectivités.